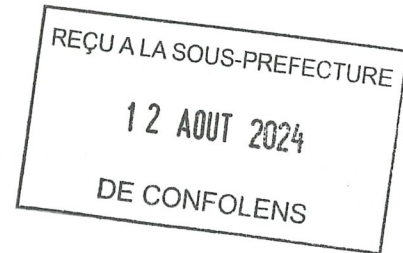


EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 29 juillet 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11  
Nombre de membre en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 6  
Pouvoir : 0



Date de la convocation : 22 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf juillet, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier.

Absente excusée : ROUSSEL Claudine

Absents : BAUDIN Sébastien, MERAL Gilles

Secrétaire : VERGEZ Brigitte

2024.21 REDUCTION TITRE DE CREANCE - TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE

Madame le Maire rappelle que dans le cadre de travaux exécutés d'office pour le compte de tiers, la collectivité a émis, à destination du propriétaire, un titre de créance correspondant au montant toutes taxes comprises des frais engagés soit : 17 638.80 euros.

Il s'agit du titre émis sur le Chapitre 45 - Comptabilité distincte rattachée, Article 4541224 Recettes travaux d'office

Une demande d'aide a été formulée auprès des services de l'ANAH ; au titre de cette aide, la collectivité a perçu un montant de 7 350 euros.

Dans le même temps, une aide financière propre à la situation du propriétaire est sollicitée par le GIP Charente Solidarité.

Madame le Maire propose :

- une réduction de titre, au cas présent, pour un montant de 7 350 euros,
- une réduction de titre, à due concurrence, de toute(s) autre(s) subventions qui pourrai(en)t être perçue(s) ultérieurement.

Un état annexe, justifiant le solde de la créance sera joint à la réduction de titre émise.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la proposition de Madame le Maire.

Pour : 6    Contre : 0    Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 31 juillet 2024.

Le Maire  
Martine MAINGUET



ANNEXE DELIBERATION 2024.21

REDUCTION TITRE DE CREANCE – TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
12 AOUT 2024  
DE CONFOLENS

Nom et adresse du Tiers	Exercice : 2024 N°Bordereau : 10 Date d'émission : 13/05/2024		Montant de la créance	Montant de la subvention (à déduire)	Reste dû
	Nature de la créance	Imputation			
M. VIDAUD Bernard 6 chemin des Tournesols 16460 CHENON	Remboursement pour l'exécution d'office des travaux FAC00000376 de M. Damien THERAUD	4541224	17 638,80		
ANAH				7 350,00	10 288,80
TOTAL GENERAL			17 638,80	7 350,00	10 288,80